



**CONNAIS
SANCE**

Fonds de dette privée TD : cinq ans de production constante de revenus

Le Fonds en gestion commune de dette privée *Émeraude* TD et le Fonds en gestion commune de dette privée à long terme *Émeraude* TD (les « Fonds de dette privée TD » ou les « Fonds ») ont récemment célébré leur cinquième anniversaire. Les Fonds de dette privée TD visent à offrir une bonification du taux grâce à leur exposition aux titres de créance de qualité investissement, tout en offrant une solide diversification par rapport à une répartition des obligations de sociétés canadiennes traditionnelle.

Aperçu des Fonds de dette privée TD

- Génèrent un revenu additionnel constant égal ou supérieur à leurs indices de référence respectifs depuis leur création;
- Offrent une exposition sectorielle et géographique diversifiée par rapport aux obligations de sociétés canadiennes;
- Comportent de nouvelles caractéristiques de liquidité permettant aux investisseurs de recevoir des flux de trésorerie réguliers;
- L'analyse systématique des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) devrait améliorer davantage l'expérience de crédit.

En bref*

<p>68 clients, ce qui représente des engagements de plus de 4,1 G\$</p>	<p>Une clientèle répartie parmi 55 institutions, notamment des caisses de retraite, des compagnies d'assurance et des fonds de dotation</p>	<p>Capacité de placement de 500 M\$ – à 1,0 G\$ par année</p>
<p>75 émetteurs de titres de dette privée uniques</p>	<p>Pipeline en croissance – plus de 200 opérations et 46 G\$ en actifs investissables au cours des 12 prochains mois</p>	<p>Actifs gérés de \$3.1B</p>

* Source : GPTD. Renseignements présentés sur les Fonds de dette privée TD au 30 septembre 2021

En 2015, Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD », « nous ») a consacré d'importantes ressources à la création d'une plateforme mondiale de dette privée et a commencé par constituer une équipe de professionnels chevronnés, un groupe d'anciens membres du secteur qui souhaitent mettre sur pied de grands projets à partir de zéro.

Cette équipe unie de professionnels partageant la même vision est demeurée une constante de notre plateforme. La figure 1 présente les principaux membres de notre équipe. La stabilité et la continuité globales de ce groupe se sont traduites par des réalisations remarquables et ce n'est que le début!

FIGURE 1 : Équipe responsable de la dette privée de GPTD



Les renseignements contenus dans l'organigramme ci-dessus sont valides en date de la présentation.

La production de revenus est demeurée forte

Les Fonds de dette privée TD offrent l'occasion d'investir dans des titres à revenu fixe à rendement élevé au moyen d'une exposition à des titres de dette privée de qualité investissement. Les Fonds ont constamment généré un taux supérieur à celui de leurs indices de référence, ce qui se traduit par un revenu supplémentaire.¹

FIGURE 2 : Rendement cumulé du FGC de dette privée *Émeraude* TD

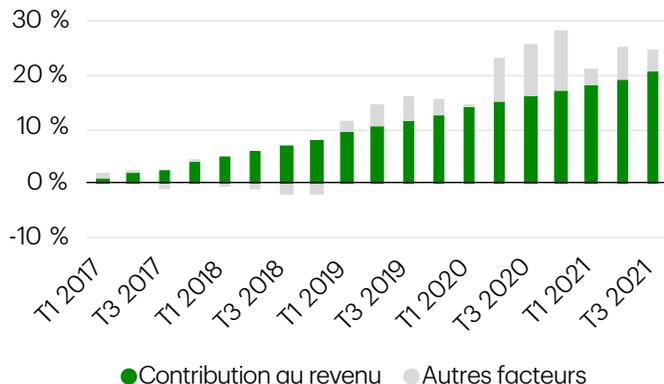
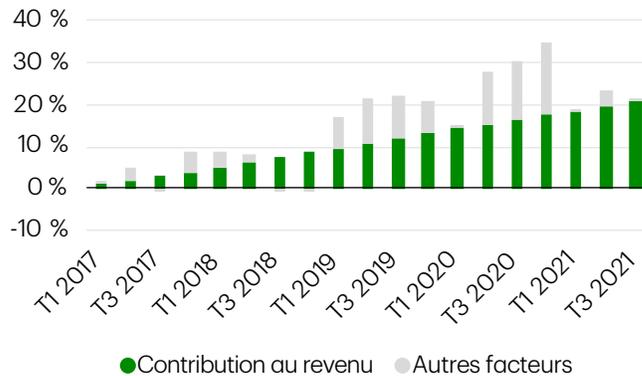


FIGURE 3 : Rendement cumulé du FGC de dette privée à long terme *Émeraude* TD

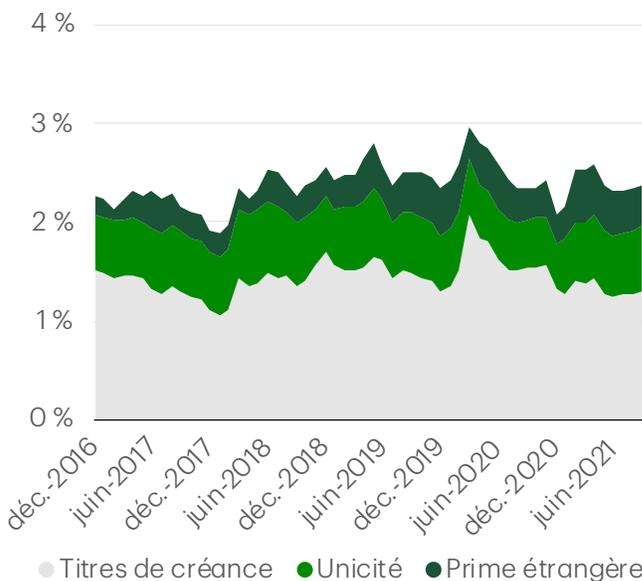


Source : GPTD. Renseignements au 30 septembre 2021. Les « autres facteurs » de rendement comprennent les fluctuations de la courbe des taux (sensibilité aux taux d'intérêt), les fluctuations des écarts de taux et les fluctuations intermédiaires des évaluations à la valeur du marché des couvertures de taux d'intérêt ou de change.

Prime d'unicité : stabilité dans différentes conjonctures de marché

Comment les Fonds de dette privée TD ont-ils continué de produire un revenu égal ou supérieur à celui de leurs indices de référence? Cela a été possible grâce à leur capacité à obtenir une prime de taux de la part d'emprunteurs privés. Depuis leur création, les Fonds ont été en mesure d'obtenir un taux supplémentaire, que nous appelons une prime d'unicité,² auprès d'émetteurs privés. La figure 4 montre que le revenu additionnel des Fonds de dette privée TD dépasse non seulement l'écart de taux des comparables, mais qu'il demeure stable même en période de volatilité des marchés. Le marché des titres de dette privée de qualité investissement offre constamment un revenu additionnel par rapport aux obligations publiques de même durée et qualité.

FIGURE 4 : Prime par rapport aux obligations du gouvernement du Canada



Source : FGC de dette privée *Émeraude* TD. Source : GPTD, au 30 septembre 2021.

¹ Les Fonds ciblent un taux se situant entre 1,25 % et 1,75 % (Fonds en gestion commune de dette privée *Émeraude* TD) et entre 1,0 % et 1,25 % (Fonds en gestion commune de dette privée à long terme *Émeraude* TD) de plus que leurs indices de référence respectifs, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice des obligations universelles FTSE. Les deux Fonds ont atteint ou, pour de longues périodes, ont dépassé ces fourchettes depuis leur création.

² GPTD définit la prime d'unicité principalement comme la prime de taux sur un prêt privé obtenu à l'émission, comparativement à un panier d'obligations publiques comparables selon la durée, la cote de crédit et la région, tel qu'il est calculé par un fournisseur indépendant, Markit Inc. La prime d'unicité peut également comprendre la prime du coupon fixe immobilisée au moyen d'un swap de devises pour couvrir en dollars canadiens un prêt en monnaie étrangère.

La qualité et la résilience sont toujours à la mode

Nous nous attendons à ce qu'au cours d'un cycle de crédit prolongé, les titres de dette privée de qualité investissement présentent un très faible taux de dépréciation. Toutefois, depuis leur création il y a plus de cinq ans et malgré les répercussions très réelles de la COVID-19 sur l'économie, les Fonds de dette privée TD n'ont subi aucune dépréciation et ont reçu tous les paiements d'intérêts et de capital. Comment les Fonds peuvent-ils atteindre ce niveau de qualité et de résilience? La réponse réside dans l'art de la construction de portefeuille, en particulier dans l'expression de la sélectivité et de la diversification.

L'art de la construction de portefeuille

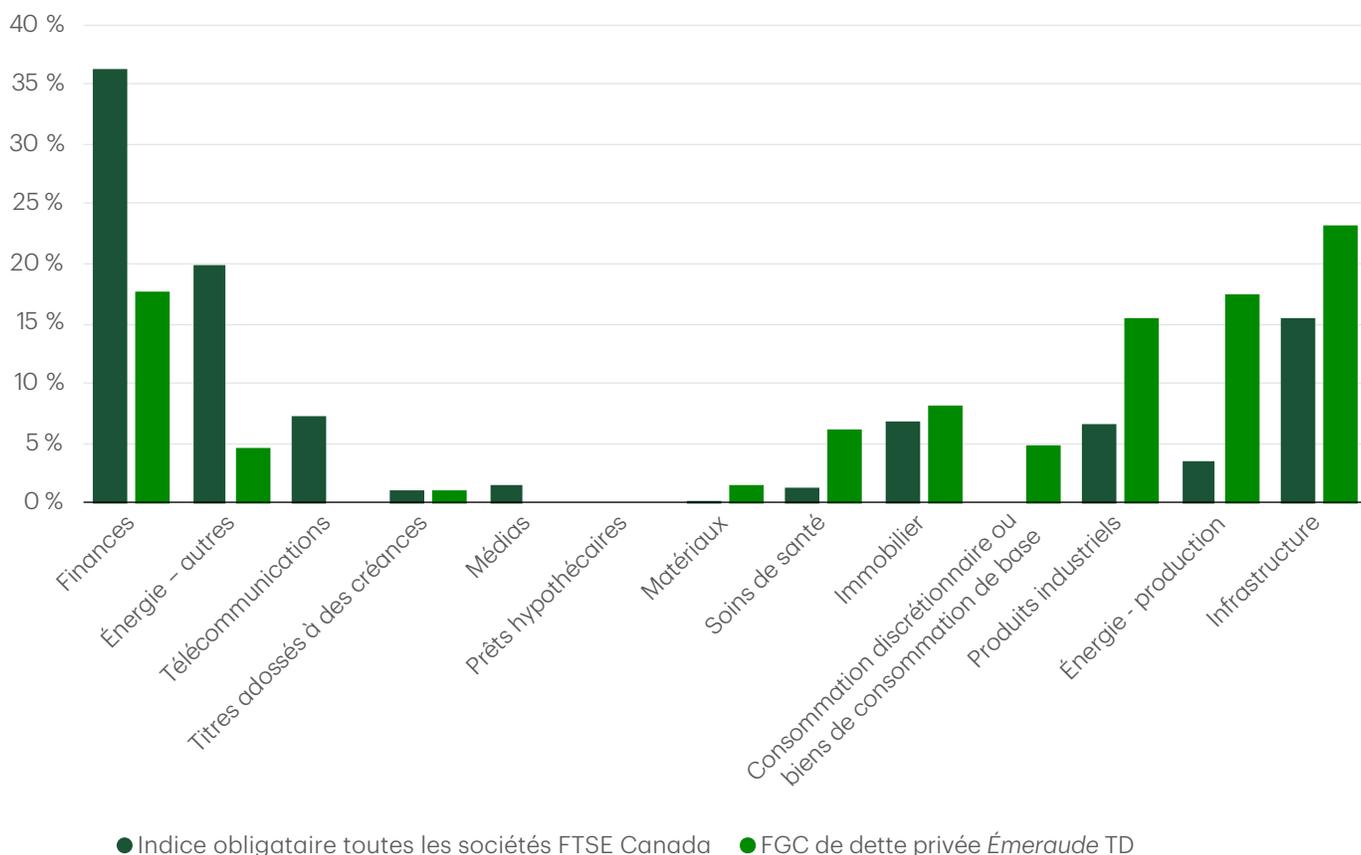
Depuis leur lancement, les Fonds de dette privée TD ont été élaborés avec soin pour réduire le risque de crédit au minimum et optimiser la diversification, tout en veillant à ce que les objectifs de production de revenu soient atteints.

En tant qu'investisseur qui privilégie « l'acquisition pure et simple », notre processus de sélection des titres est le résultat d'un processus de diligence raisonnable strict et d'une surveillance rigoureuse du risque de crédit. Au cours d'une année donnée, nous rejetons plus de 95 % des opérations potentielles, la plupart du temps parce qu'elles n'offrent pas une rémunération

suffisante pour le risque couru ou parce que les modalités proposées sont insatisfaisantes. La durée du risque de crédit est un élément clé de ce processus; lorsque GPTD effectue des opérations à long terme, elle privilégie une qualité de crédit supérieure.

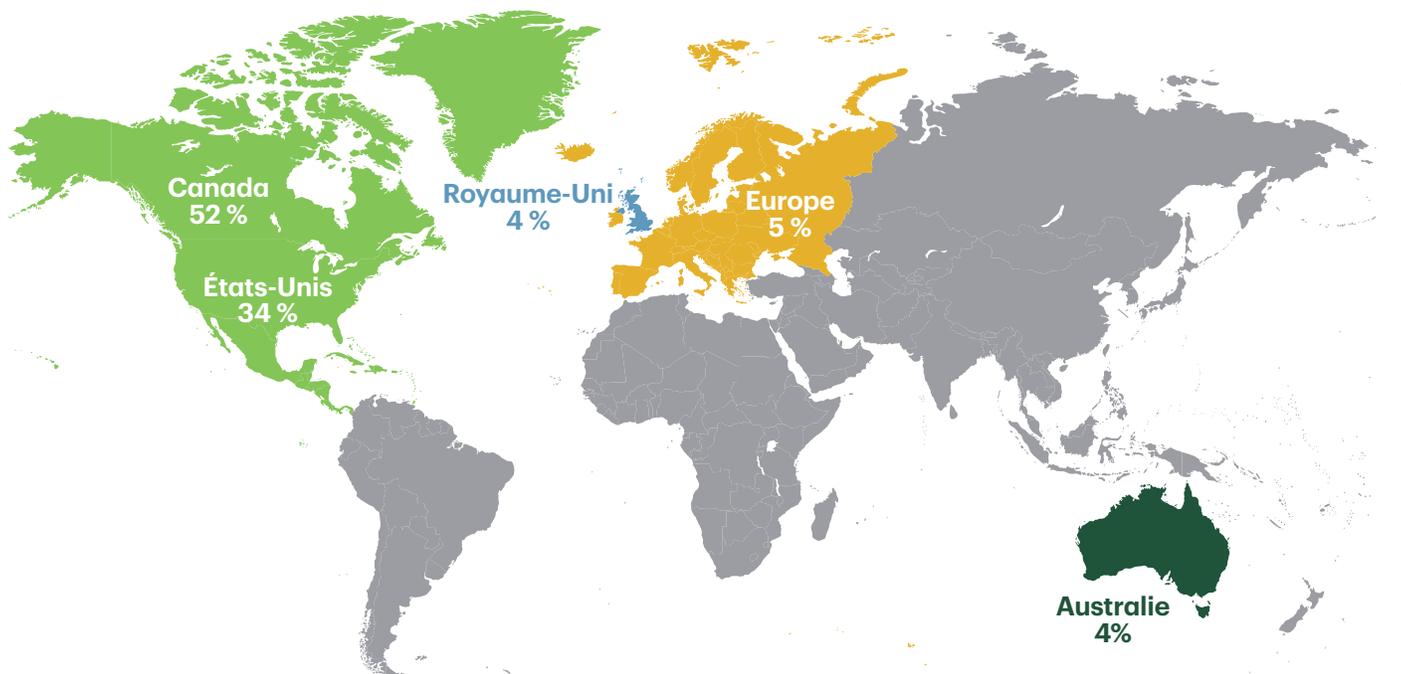
Comme le montrent les figures 5 et 6, les Fonds de dette privée TD sont également stratégiquement constitués pour compléter une exposition traditionnelle aux obligations de sociétés canadiennes, où la majeure partie de l'exposition aux titres de créance est composée de quelques émetteurs et secteurs.

FIGURE 5 : FGC de dette privée Émeraude TD et indice toutes les sociétés FTSE Canada : Concentration sectorielle



Source : FGC de dette privée Émeraude TD. Source : GPTD, au 30 septembre 2021.

FIGURE 6 : Tous les flux de trésorerie étrangers et l'exposition aux taux d'intérêt sont entièrement couverts en dollars canadiens



Remarque : Les pourcentages reflètent l'emplacement géographique de l'actif, selon la valeur marchande (%), pour le FGC de dette privée Émeraude TD au 30 septembre 2021. Source : GPTD, au 30 septembre 2021.

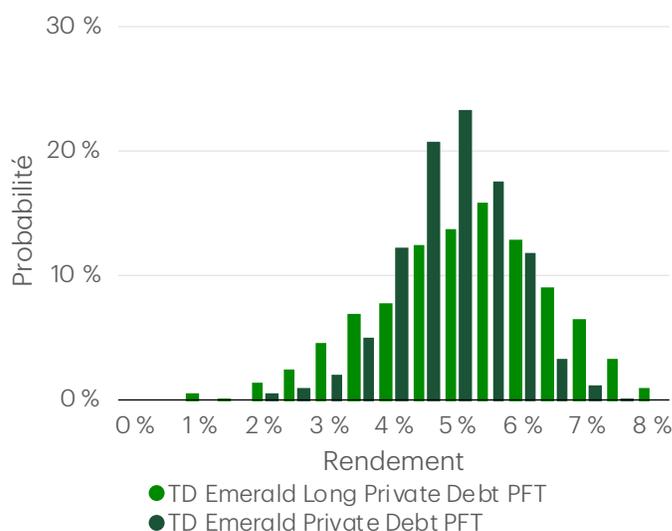
Au sein des Fonds de dette privée TD, chaque obligation non libellée en dollars canadiens est systématiquement convertie en émission canadienne, éliminant ainsi les risques de change et de taux d'intérêt associés à chaque flux de trésorerie. Il en résulte des flux de trésorerie prévisibles en dollars canadiens pendant toute la durée du placement sous-jacent.

La dette privée et la stabilité à long terme

Les incertitudes géopolitiques actuelles font en sorte que les marchés anticipent des manifestations de la volatilité de l'inflation, des taux d'intérêt et, en fin de compte, des marchés boursiers. D'après la modélisation interne des mesures d'urgence de GPTD, les titres de dette privée de qualité investissement constituent une source de stabilité pour le portefeuille, car ils offrent aux investisseurs des avantages en matière de diversification en période de piètre rendement des actions.

Dans un contexte de faibles rendements à long terme des marchés boursiers³, les Fonds devraient offrir un rendement moyen d'environ 5 % à long terme, ce qui pourrait offrir une bonne protection contre une période prolongée de rendements boursiers plus faibles. La figure 7 présente les prévisions modélisées de GPTD à l'égard des rendements des Fonds dans ces conditions.

FIGURE 7 : Distribution des rendements des titres de dette privée lorsque le rendement des actions à 10 ans est inférieur à 2 %



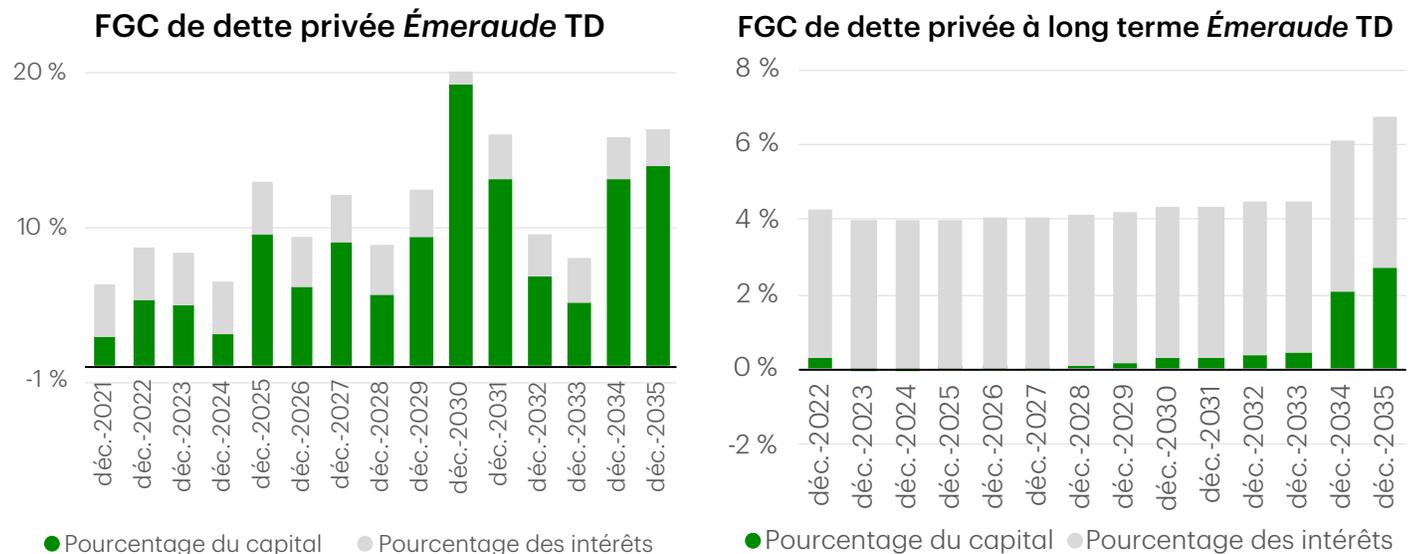
Source : GPTD, au 30 septembre 2021.

³ Scénarios stochastiques dans le cadre desquels les actions mondiales, modélisées comme une représentation de l'indice MSCI Monde, affichent un rendement inférieur à 2 % (composé annuellement) sur une période de 10 ans.

GPTD innove

Les Fonds de dette privée TD ont d'abord été créés pour répondre aux besoins de revenu et de durée des clients des caisses de retraite et des clients d'assurance, mais il n'y avait aucun mécanisme pour tirer des flux de trésorerie des Fonds, à part la vente de parts. En février 2021, GPTD a lancé la série à flux de revenu, qui offre une expérience comparable à celle de la détention d'obligations sous-jacentes. Grâce au remboursement trimestriel automatique du capital et des intérêts, la série à flux de revenu procure des distributions importantes aux clients, offrant ainsi un rééquilibrage naturel à la baisse au fil du temps pour les régimes arrivés à échéance. Les distributions vont de 3 % à 4 % du montant investi annuellement dans le FGC de dette privée à long terme Émeraude TD à une fourchette de 4 % à 8 % pour le FGC de dette privée Émeraude TD :

Figures 8 et 9 : Série à flux de revenu : Pourcentage du Fonds



Source : GPTD, au 30 septembre 2021.

Notre engagement envers les facteurs ESG

GPTD s'engage à inclure les facteurs ESG dans son analyse du crédit. Non seulement chaque émetteur public et privé de qualité investissement figurant sur la liste approuvée par le Comité de crédit se voit attribuer une cote de crédit interne, mais aussi une cote de risque pour chaque facteur ESG qui sont cumulées en une cote de risque ESG GPTD.

Ces cotes font l'objet d'un examen par les pairs et d'une vérification par le Comité de crédit. Les résultats et les cotes ESG sont consignés et conservés dans une base de données afin d'assurer la robustesse et la reproductibilité du processus, ainsi qu'une uniformité aux fins de production de rapports et d'audit.

Par exemple, chaque fois qu'une opération est garantie par des biens immobiliers, l'une des considérations est que l'état des terres doit respecter

toutes les lois environnementales pertinentes. Si des contaminants sont présents et dépassent les limites réglementaires, GPTD ne décaissera pas les fonds du prêt à moins que le propriétaire nettoie le site. Le bien doit également résister aux répercussions à long terme prévues des changements climatiques : plaines inondables, conditions de sécheresse, diminution de la dépendance aux combustibles fossiles, etc. La même logique s'applique aux facteurs sociaux et de gouvernance : nous ne voulons pas être liés à un emprunteur qui ne tient pas compte des lois du travail ou qui se livre à des pratiques anticoncurrentielles. GPTD continue d'avoir une préférence marquée pour le financement d'entreprises qui présentent de faibles risques ESG, comme le montre l'étude de cas du Projet d'installations solaires sur les toits de la commission scolaire de l'Ontario ci-dessous.



Notre promesse en action : Projet d'installations solaires sur les toits de la commission scolaire de l'Ontario

- GPTD a financé un ensemble de systèmes d'énergie solaire sur les toits de la commission scolaire de l'Ontario dans une grande région municipale de cette province. L'électricité générée par les panneaux solaires alimentera le réseau électrique local.
- GPTD a fait appel à des experts indépendants pour analyser les répercussions environnementales à long terme du projet, y compris le risque lié aux ressources solaires.
- Parmi les promoteurs qui fournissent un apport de capitaux propre figure un groupe des Premières Nations.
- Chaque projet est visé par un contrat de 20 ans conclu avec l'Independent Electricity System Operator (IESO) de l'Ontario, ce qui fournira des revenus prévisibles sur la durée du financement.
- Ce projet est caractérisé par une simplicité opérationnelle et un soutien contractuel gouvernemental robuste, et il constitue une contribution écologique notable, ce qui en fait un projet de choix pour GPTD.

L'intégration de l'analyse des risques ESG contribue à rendre les Fonds de dette privée TD plus résilients aux changements climatiques, mais aussi à atténuer les répercussions à long terme sur le crédit, comme la possibilité que des passifs environnementaux se prolongent au-delà de l'échéance d'un placement.

Créer des solutions pour l'avenir

Nos actifs de dette privée gérés ont dépassé 4,1 milliards de dollars et ont conclu près de 100 opérations différentes depuis la création de la stratégie en 2016. Nous sommes fiers de ce que l'équipe a accompli en cette période difficile. Ce succès des Fonds a attiré une clientèle croissante composée de 68 clients, notamment des caisses de retraite, des compagnies d'assurance, des fonds de dotation et des clients et patrimoines familiaux à valeur nette élevée

Nous nous attendons à ce que les Fonds continuent de diversifier leurs placements et de produire un revenu additionnel sans augmenter le niveau de risque de la répartition actuelle des titres à revenu fixe.

Nous sommes impatients de continuer à créer des solutions novatrices pour vous aider à répondre à vos besoins de placement en constante évolution.

Rendement du Fonds au 30 septembre 2021	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Fonds en gestion commune de dette privée <i>Émeraude TD</i>	-0,47 %	5,89 %	3,92 %	s.o.	3,92 %
Fonds en gestion commune de dette privée à long terme <i>Émeraude TD</i>	-6,72 %	4,24 %	2,65 %	s.o.	3,53 %

Suivez Gestion de Placements TD



Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de Placements TD, Inc. à des fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Les graphiques et les tableaux sont présentés uniquement à titre d'illustration; ils ne reflètent pas la valeur future ou le rendement futur d'un placement. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Le présent document peut contenir des déclarations prospectives qui sont de nature prévisionnelle et pouvant comprendre des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à propos de facteurs généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers, et le contexte économique général; on suppose que les lois et règlements applicables en matière de fiscalité ou autres ne feront l'objet d'aucune modification et qu'aucune catastrophe ne surviendra. Les prévisions et les projections à l'égard d'événements futurs sont, de par leur nature, assujetties à des risques et à des incertitudes que nul ne peut prévoir. Les prévisions et les projections pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir. Les déclarations prospectives ne garantissent pas les résultats futurs. Les événements réels peuvent différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Un certain nombre de facteurs importants, y compris ceux énumérés plus haut, peuvent contribuer à de tels écarts. Vous ne devriez pas vous fier aux déclarations prospectives. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Avant d'investir, veuillez lire l'aperçu du fonds et le prospectus, car ils contiennent des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis ni assurés; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Les fonds communs de placement et les produits de Fonds Mutuels TD (les « fonds/produits ») ont été entièrement conçus par Gestion de Placements TD Inc. Les fonds/produits ne sont d'aucune façon commandités, endossés, vendus ni promus par le London Stock Exchange Group plc et les entreprises du groupe (collectivement, le « groupe LSE »), ni liés à ceux-ci. FTSE Russell est le nom commercial de certaines des sociétés membres du groupe LSE. Tous les droits à l'égard des indices FTSE Russell mentionnés dans le présent document/ la présente publication (les « indices ») sont acquis auprès de la société membre du groupe LSE concernée à qui appartiennent les indices. FTSE® est une marque de commerce de la société membre du groupe LSE concernée et est utilisée sous licence par toute autre société membre du groupe LSE. « TMXMD » est une marque de commerce de TSX Inc. et est utilisée sous licence par le groupe LSE. L'indice est calculé par FTSE International Limited, ses sociétés affiliées, agents ou partenaires, ou calculé en leur nom. Le groupe LSE n'assume aucune responsabilité quelle qu'elle soit découlant a) de l'utilisation, de la fiabilité ou de toute erreur de l'indice ou b) de l'achat ou de la gestion des fonds/produits. Le groupe LSE ne fait aucune déclaration, prédiction, garantie ou assertion quant au rendement à venir des fonds/produits ou au caractère approprié de l'indice relativement à l'utilisation qu'en fait Gestion de Placements TD Inc. Les Fonds Mutuels TD et les portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion, et sont offerts par l'entremise de courtiers autorisés. Les Fonds *Émeraude TD* sont gérés et distribués par Gestion de Placements TD Inc. ou par l'entremise de courtiers autorisés. Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. ^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales